



Devoirs faits !

publié le 16/09/2021

Ouverture des inscriptions à devoirs faits

Descriptif :

Inscriptions devoirs faits

Devoirs Faits

sur inscription

LUN, MAR, JEU de 15H30 à 16H30 ou de 16H30 à 17H30

VEN de 15H30 à 16H30

Les élèves qui souhaitent faire leurs devoirs au collège avec l'aide de l'équipe éducative doivent s'inscrire : un bulletin est à leur disposition à la vie scolaire ou auprès de leur professeur(e) principal(e).

(également ci-joint)

Le bulletin d'inscription doit être signé par les parents et par l'élève.

L'élève s'engage à être présent aux créneaux auxquels il s'est inscrit.

Devoirs faits débutera le lundi 27 septembre

Accueil rapide d'aide aux devoirs

sans inscription

Un accueil rapide d'aide aux devoirs est également proposé sur les pauses méridiennes en salle de réunion, pour résoudre un problème, comprendre un énoncé, faire un exercice...sur un temps qui peut être court.

Pour ce créneau, aucune inscription n'est nécessaire.

Accueils rapides à partir du lundi 20 septembre

Document joint

 [Bulletin inscription devoirs faits](#) (PDF de 63 ko)